**ABOK Security**

Société par actions simplifiée Unipersonnelle

En formation au capital de 200 Euros

Siège social: **59, rue de Ponthieu, Bureau 326, 75008 Paris**

**Procès-verbal de l'assemblée Constitutive**

L'an 2025 et le Premier Juillet à quatorze heures, est présent au siège de la société, la soussignée,

*Madame OKUDE Ablavi née le 11 juillet 1978 à Lomé ( TOGO) de nationalité Française, demeurant au 17 RUE TERNOIS 69003 LYON*

Représentant la totalité des actions, afin de participer à :

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE**

dont l'ordre du jour annoncé par *Madame OKUDE Ablavi* , présidente de cette assemblée, est :

**NOMINATION DES DIRIGEANTS**

**RÉSOLUTION N°1**

Nomination aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée:

*Madame OKUDE Ablavi née le 11 juillet 1978 à Lomé ( TOGO)* ***de nationalité Française, demeurant au 17 RUE TERNOIS 69003 LYON***

Celle-ci présente déclare accepter lesdites fonctions.

**CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE**

**RÉSOLUTION N°2**

La rémunération de la présidence sera fixée ultérieurement.

**CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quatorze heures trente minutes.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à **Paris, Le 01 Juillet 2025**



Mme OKUDE Ablavi